



## Cherche un avocat xxxxxx pour attaquer l'Etat en justice

Par **pouicpouic77**, le **25/06/2014** à **08:28**

Bonjour,rrnrnJe suis allocataire de l'allocation spécifique de solidarité, et je désire porter plainte contre la violation de mes droits par l'Etat qui s'assoie allégrement contre ses propres lois depuis trop longtemps en toute impunité. rnrnEn effet, à cause de la pitence indigne de 466€ que m'attribue "généreusement" l'Etat pour survivre ( humour noir) je me retrouve en situation de surendettement et menacé d'exclusion et d'expulsion de mon logement parce que je suis dans l'incapacité de pouvoir payer l'intégralité de mon loyer résiduel (250€) une somme qui représente plus de 50% de mes ressources ! Je suis interdit bancaire et n'arrive plus à payer mes factures, et j'en suis réduit à devoir arbitrer entre des dépenses toutes indispensables ( mutuelle, pass navigo, loyer, bouffe, habillement etc. ) rnrnLorsque je m'adresse aux services sociaux, ils refusent de m'accorder une aide financière indispensable pour m'en sortir, arguant que je dispose déjà des aides maximum auxquelles je peux prétendre ( à part l'APL, je n'en ai aucune) rnrnPourtant le Préambule de la Constitution de 1946 et l'art.25 de la Déclaration des droits de l'Homme de 1948 imposent pourtant à l'Etat d'accorder un revenu décent à chaque individu pour pouvoir subvenir à ses besoins. L'Etat ne doit-t'il pas être le premier à respecter la loi et à montrer l'exemple???rnrnJ'entend faire respecter coûte que coûte mes droits que l'Etat Français viole en toute impunité et pour cela, je recherche un avocat suffisamment xxxxxx pour défendre mon cas et qui est partant pour accrocher une condamnation de l'Etat à son tableau de chasse... rnrnSi la perle rare lit ce message, et qu'elle est suffisamment bonne pour remporter la victoire finale, je lui propose de se rémunérer sur les sommes que l'Etat devra me verser une fois la condamnation prononcée, car vous vous en doutez bien, je n'ai pas les moyens de verser des honoraires...rnrnJ'en demande peut-être beaucoup penserons certains, mais sinon, cela voudrait dire que la justice ne serait accessible qu'à ceux qui ont les moyens...ce qui est inconcevable dans un pays comme la France ! rnrnMerci donc à cette "perle rare" d'avocat qui accepte de défendre un pauvre sans se faire payer. Je compte sur

vous !